



Collège Rééberg NERON

Avenue Gustave CHARLERY

97354 REMIRE MONTJOLY

0594 28 32 59

0594 28 31 94

Email : 9730370p@ac-guyane.fr



EPREUVE ORALE DU DIPLOME NATIONAL DU BREVET SESSION 2018

Choix du Projet, de l'EPI, du parcours éducatif ou Histoire des arts

NOM :

Prénom :

Classe :

A rendre **impérativement** au **Professeur Principal** avant le **vendredi 04 mai 2018**

Veuillez préciser votre choix de projet pour l'épreuve de soutenance en cochant dans la **colonne de droite** du tableau ci-dessous (**un seul choix possible**)

	Intitulé du projet	Thématique	Choix
Enseignement Pratiques Interdisciplinaire	Le fantastique : de son apparition littéraire au XIXème siècle à son adaptation cinématographique	Culture et création artistique	
	La contre-culture des années 60 à nos jours aux états unis et en Grande Bretagne		
	Mon parcours professionnel	Monde économique et professionnel	

	Intitulé du projet	Parcours éducatif	Choix
Parcours éducatifs	Mon parcours d'orientation	Parcours Avenir	
	Médiation par les pairs	Parcours Citoyen	
	Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)	Parcours de santé	
	Autoportrait et autobiographie	Parcours d'éducation artistique et culturelle	
	Chorale		
	Dispositif CHAM		

Projet Personnel (à compléter) (à compléter)	
------------------	------------------------	------------------------	--

Exposé en partie en langues étrangères

oui, précisez la langue choisie : Anglais Espagnol Portugais

non

Exposé en groupe de 2 ou 3 élèves (cf verso)

Nom du ou des candidats du groupe

Nom :

Prénom :

Classe : 3ème

Nom :

Prénom :

Classe : 3ème

Durée de l'épreuve orale

Dans le cadre du passage individuel, la soutenance orale a une **durée totale de 15mn**. 5 minutes sont consacrées à l'exposé. L'entretien de 10 minutes qui suivra prendra appui sur l'exposé du candidat.

Le candidat pourra présenter ce qu'il a réalisé sous format numérique (**production, carnet de bord, livret de stage, carte mentale, diaporama**). Ce fichier numérique devra être remis au professeur principal avant le 23 mai 2018. Passé ce délai, il ne sera pas permis au candidat de présenter ce fichier. Cette réalisation concrète vient **en appui** de son exposé.

Votre enfant recevra une convocation individuelle lui précisant sa date et son horaire de passage devant le jury.

Date et Signatures des responsables légaux

Date et signature de l'élève

Modalités de passage et date de l'épreuve

Cette épreuve orale est une **soutenance** : elle n'a pas pour objet d'évaluer le projet, individuel ou collectif, réalisé par l'élève, mais **sa capacité à exposer la démarche qui a été la sienne**, les compétences et connaissances qu'il a acquises grâce à ce projet.

La date pour la passation de l'épreuve est fixée au **mercredi 30 mai 2018**, la matinée étant banalisée.

Modalités de l'épreuve (note de service n° 2017-172 du 22-12-2017, BO n° 1 du 04-01-2018)

→ Durée de l'épreuve: Il n'y a pas de temps de préparation.

Les candidats peuvent choisir de présenter l'épreuve de manière **individuelle** ou en **groupe**.

- **Candidat individuel** : exposé de 5 minutes, puis entretien de 10 minutes avec le jury.
- **Groupe de candidats** : 3 élèves maximum, 10 minutes d'exposé puis entretien de 15 minutes avec l'ensemble du groupe.

→ Évaluations de l'épreuve

Jury : Le jury est composé de 2 professeurs. Il peut comprendre un enseignant de LV dans le cadre de l'enseignement pratique interdisciplinaire LVE, si les candidats ont indiqué vouloir présenter une partie de leur exposé en LV étrangère.

Notation : L'épreuve est notée sur **100 points** (technique de l'exposé sur 40 points, maîtrise de l'expression orale sur 25 points et maîtrise du sujet présenté sur 35 points). Notation individuelle de chaque candidat du groupe.

→ Choix du projet présenté

L'élève a le choix de préparer son oral parmi ces différents dispositifs

- Les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI)
- Histoire des arts
- Le parcours d'éducation artistique et culturelle
- Le parcours avenir
- Le parcours de santé
- Le parcours citoyen